

***Les années 68 :
événements, cultures politiques et modes de vie***

Lettre d'information n°27

Séance du 24 novembre 1997

Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur

par Michelle Zancarini-Fournel

Le 4 mars 1976, après une fusillade d'une vingtaine de minutes entre forces de l'ordre et viticulteurs, à Montredon-Corbières, on relève deux morts : un commandant de CRS et un viticulteur de l'Aude. L'usage d'armes à feu de manière aussi prolongée, dans une manifestation est assez rare en France au XXe siècle pour que l'on s'interroge sur l'événement. Il a été précédé par une série d'actions violentes qui ont provoqué le saccage de perceptions et de commissariats, la destruction de poteaux téléphoniques, d'un relais de télévision ainsi que de wagons et de camions citernes transportant du vin. Comment et pourquoi cela a-t-il pu se produire sous le libéralisme giscardien ? Et quelles en ont été les conséquences ? L'événement n'a pas été commémoré : la commémoration a même été, localement, explicitement refusée en 1996. Pour quelles raisons cet événement est-il soustrait au cycle commémoratif en usage dans l'histoire des temps présents ? Autant de questions que nous allons essayer de résoudre dans l'approche d'une histoire de l'événement qui s'efforce de croiser histoire sociale, histoire politique et histoire culturelle. Dans notre séminaire cet événement permet d'interroger la chronologie, comme nous l'avons fait depuis trois ans : Montredon et la guerre du vin peuvent-ils être replacés dans l'histoire des contestations qui ont suivi la crise politique et sociale de mai-juin 68 ?

La littérature sur les luttes viticoles est abondante. Les premières analyses sont le fait de journalistes régionaux de la presse ou de la télévision qui ont privilégié le point de vue des comités d'action viticoles et ont mis en valeur l'un ou l'autre acteur. Sociologues, politologues, géographes et historiens ont produit une abondante littérature scientifique avec chaque fois un angle d'approche différent. Études de la crise viticole sous l'angle économique ou politique, typologie des répertoires d'action et de la conception du maintien de l'ordre sur la moyenne durée,

analyse de la répercussion de l'événement dans la presse, histoire du syndicalisme viticole, histoire et mémoire de la révolte vigneronne, telles sont les différentes approches mises en oeuvre pour scruter le monde viticole du Languedoc.

Je vais essayer d'intégrer ces différentes perspectives et d'adopter un autre angle de vue qui opère une recontextualisation, celui de l'histoire sociale de l'événement à replacer dans l'histoire des « années 68 ». Comment l'événement a-t-il été construit sur le moment même par les différents acteurs sociaux, manifestants, hommes politiques, administrateurs, responsables professionnels, forces de l'ordre ? Comment a-t-il été répercuté par la presse régionale et nationale et par la télévision dont on sait la place grandissante dans la vie politique de la Ve République ? Comment cet événement s'inscrit-il dans un espace-temps où s'impriment à la fois la mémoire et l'histoire des luttes viticoles et la territorialisation des pratiques sociales et politiques ? Je m'intéresserai aussi au « genre » de l'événement – au sens du *gender* américain – c'est-à-dire la construction sociale de la différence des sexes, ensemble de pratiques et de représentations des activités et des rôles assignés aux hommes et aux femmes. Je m'appuie pour cela sur les études citées ci-dessus, le dépouillement de la presse régionale, des journaux télévisés, des archives du cabinet du préfet de l'Aude, en particulier les synthèses quotidiennes des Renseignements généraux, des archives centrales des CRS conservées au CAC de Fontainebleau et d'une série d'entretiens effectués en avril et en août 1995, auprès de personnes ayant participé aux manifestations viticoles entre 1971 et 1976 et résidant dans le Val de Dagne, lieu d'origine du viticulteur tué à Montredon. J'ai ainsi pu confronter la mémoire de l'événement avec les témoignages recueillis par Patrice Mann pour l'Institut des Hautes études de la sécurité intérieure auprès de représentants des forces de l'ordre.

Construction et récit de l'événement

À Montredon-Corbières, à 5 km de Narbonne, l'endroit où la RN 113 enjambe la voie ferrée Narbonne-Carcassonne est un lieu de rendez-vous traditionnel des manifestations viticoles. Ici, le 4 mars 1976, une fusillade oppose un groupe de plusieurs centaines de viticulteurs à deux compagnies de CRS. Après 25 minutes de tir, de fusils de chasse et de pistolets mitrailleurs, on compte deux morts – un commandant de CRS et un viticulteur – et une trentaine de blessés. Les viticulteurs arrivés à la mi-journée ont dans un premier temps mis en place un barrage de pneus enflammés sur la route nationale et arraché les rails de la voie ferrée. À 13h30, un premier passage de la CRS 26, venant de Carcassonne et se dirigeant sur Narbonne traverse le groupe de manifestants : le dernier car du convoi, ainsi que l'hélicoptère de la gendarmerie qui survolait le terrain, essuient plusieurs coups de feu. Il y a déjà des blessés parmi les CRS. La gravité de la situation est patente pour tous. Interviewé par Pierre Bosc, journaliste à FR3 Montpellier, André Cases, dirigeant du Comité d'action viticole de l'Aude, déclare dix minutes avant la fusillade :

« Il faut continuer à vivre sur nos terres. J'ai peur du drame. Je voudrais ajouter que les viticulteurs ne sont pas contre la raison d'État. S'il faut importer du vin italien pour des raisons d'ordre national nous nous inclinons, mais à une seule condition, c'est que ce soit l'ensemble de la nation qui en prenne la charge. Je me permets de lancer un cri d'alarme au président de la République : Ça fait 15 ans que nous nous battons. Il faut trouver des solutions au Midi ».

L'affrontement semble alors inévitable et a été décidé consciemment. Le président de la République et le gouvernement ont, ce jour-là, choisi la manière forte. L'ordre a été donné par le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, à deux unités de CRS de « dégager le pont de Montredon par une action brève et violente ». L'ordre est répercuté par le préfet de région, car le préfet de l'Aude, jugé trop indulgent avec les viticulteurs, est tenu à l'écart de l'opération. À 14h30 arrive un train de marchandises venant de Narbonne. Les cheminots diront plus tard qu'on les a obligés à faire partir le train alors qu'ordinairement en cas de barrages – le cas s'est produit de nombreuses fois depuis deux ans – la SNCF fait stopper les convois. Les viticulteurs arrêtent la locomotive qui devient la proie des flammes. À 14h45 un convoi de CRS arrive de Narbonne. À 15h les viticulteurs lancent les premières fusées anti-grêles – fusées munies d'une charge explosive, armes d'un type nouveau apparues en 1975 dans les actions viticoles, suivies par des tirs d'armes de chasse. À 15h15 le commandant Le Goff est tué par une balle de fusil à ailettes utilisée ordinairement pour la chasse au sanglier : embusqué sur les hauteurs, un manifestant a tiré d'une distance inférieure à cent mètres pour atteindre sa cible. Le commandant du convoi, Toussaint Siméoni, grièvement blessé au ventre, donne l'ordre de riposter au pistolet mitrailleur, mais refuse jusqu'au bout d'employer les fusils-mitrailleurs. Vingt ans après il témoigne : « Maintenir l'ordre dans la République ce n'est ni se faire tuer, ni tuer les gens qui ont des problèmes. J'ai interdit à l'armurier de déverrouiller les fusils mitrailleurs. Cela aurait tourné au massacre ». À 15h20 un viticulteur, manifestant plus spectateur qu'actif, est tué d'une balle en plein front à 400 m du lieu de l'affrontement. À l'annonce de sa mort les fusils s'arrêtent : détresse et abattement submergent les viticulteurs. À 15h30, l'échange de coups de feu a cessé. Deux morts, une trentaine de blessés graves, c'est une véritable action de guerre civile qui s'est déroulée pendant près d'une demi-heure. Le correspondant de FR3-Béziers a filmé la tragédie. Des photographes de la presse régionale font des clichés au téléobjectif qui seront repris par toute la presse et la télévision, en particulier celui d'un homme en costume de chasse et en position de tir, le fusil pointé sur les CRS que l'on voit sur la couverture du livre de Bernard Revel publié en 1996. Utilisé comme vignette dans tous les journaux télévisés de la semaine suivante le cliché semble faire un lien direct entre le tireur et la mort du commandant de CRS. L'événement fait la une de l'actualité.

Sur le champ, le sens en est donné par les principaux acteurs : le porte-parole des Comités Régionaux d'Action Viticoles (CRAV), déclare le jour même devant les locaux de la Confédération générale des vignerons du Midi (CGVM) à Narbonne « Le sang a suffisamment coulé aujourd'hui. Rentrez chez vous. Les

problèmes demeurent, les emprisonnés et les morts. Il faudra continuer l'action, mais d'une manière différente ». Le ministre de l'Intérieur fait à la télévision, le soir au journal télévisé de 20 heures, une déclaration rappelant la mise en cause de la loi par les exactions des viticulteurs et la nécessité de préserver la sécurité de tous les Français que « Le gouvernement veut assurer avec fermeté mais aussi avec justice et modération ». Le président de la République et le premier ministre se taisent. Le CRAV publie un communiqué le 5 mars qui récuse le qualificatif « d'émeutiers » : « Quand les pouvoirs publics sont incapables de faire respecter la loi et donc la justice, il appartient aux victimes des discriminations de se substituer à l'État défaillant ». Les journaux télévisés retransmettent quelques jours plus tard les doubles funérailles, celles du viticulteur et celles du commandant de CRS, contribuant à mettre les deux morts sur le même plan. C'est aussi la position adoptée par les dirigeants viticoles.

La région est en deuil pour les funérailles du viticulteur originaire d'un village de 150 habitants dans une vallée des Corbières, le Val de Dagne. 20 000 à 25 000 personnes, élus avec leurs écharpes et dirigeants des organisations professionnelles, sont présents aux obsèques venues de toute la région, pour accompagner le cercueil et les deux drapeaux tricolores en berne. Le même jour, une gerbe signée « les vigneron » est déposée à l'endroit où est mort le commandant de CRS présenté comme un Breton qui a dû quitter sa région pour travailler au service de la République. Le sens de cet acte est donné clairement par *L'Écho des Corbières*, journal régionaliste qui sert de tribune aux CAV :

« À cet endroit le 4 mars 1976, un VIGNERON a trouvé la mort une balle en plein front. Il est mort en défendant son travail, sa terre, sa Vie, sa famille, son pays d'Oc. À quelques pas, le même jour au même instant, un POLICIER a trouvé la mort de la même manière pour un motif qu'il croyait aussi noble : Défense de "l'Ordre" pour protéger la Dignité, la Justice, la Fraternité Républicaines ».

Le 9 mars 1976, ont lieu à Toulouse les obsèques du commandant Le Goff, tué à Montredon ; dans son discours, le ministre de l'Intérieur affirme que les responsables seront poursuivis et qu'il s'agit d'un drame de se tuer entre Français, reprenant ainsi, en l'inversant, l'affirmation de la Chanson du 17e, régiment mutiné au cours de la révolte viticole de 1907 : « On ne se tue pas entre Français /Refusant de rougir vos baïonnettes braves piou-piou vous avez bien fait ».

La nuit précédente, deux morts supplémentaires sont survenues et elles sont quasiment passées sous silence : deux militants appartenant à la mouvance anarchiste toulousaine ont été déchiquetés par leur propre bombe qu'ils s'apprêtaient à lancer au moment de la cérémonie funèbre présidée par le ministre de l'Intérieur. La nouvelle bénéficie d'un entrefilet dans la presse régionale. Le bilan est donc de quatre morts qui n'ont pas le même poids ni le même écho.

Dans la presse nationale, l'événement lui-même est qualifié « d'émeute » « d'insurrection », de « révolte », de « tragédie », de « tâche de sang » ; les acteurs sociaux sont caractérisés par leur catégorie professionnelle « vigneron » ou

« CRS », acteurs collectifs insaisissables. L'accent est mis sur des mythes archétypaux – celui du Midi pays du sang, du vin, et du soleil (alors qu'on est en hiver et qu'il fait froid), figures traditionnelles de la misère méridionale – alors que la figure moderne du politique, dominé par l'économie, s'incarne à Bruxelles. Le tragique et le passionnel de l'événement surpassent l'analyse politique. De même, les journaux télévisés du 4 au 9 mars présentent la révolte du Midi sous la forme des dégâts causés par les viticulteurs, en alternance avec des reportages à Bruxelles sur la négociation des prix agricoles. Le rôle du gouvernement et de l'État-nation sont absents des reportages et des commentaires. Seule émerge la figure du ministre de l'Intérieur, responsable de l'ordre républicain.

La solidarité avec un viticulteur, arrêté le 1er avril, regroupe encore des foules : « Ce matin on a pris l'un d'entre nous avec des automitrailleuses comme jamais on ne l'a fait pour le pire des gangsters. La République est la meilleure et la pire des choses. Faisons en sorte qu'elle soit la meilleure » déclare, dans la lignée des proclamations faites immédiatement après Montredon, le leader des CAV, André Cases. Le 3 avril, des meetings ont lieu dans le calme et rassemblent encore 20 000 personnes à Carcassonne, 10 000 à Béziers, 4 000 à Nîmes. L'homme à la carabine pointée sur les CRS, dont la photographie a été diffusée longuement à la télévision (vignette insérée dans les JT), a été reconnu et donné sans doute par un chasseur, selon la déclaration d'un ancien magistrat. Mis en prison à Marseille, ce viticulteur de Limoux, âgé de 47 ans, père de six enfants était connu – et sans doute jaloué – pour ses qualités exceptionnelles de fin chasseur et de braconnier à ses heures. Le préfet de l'Aude est muté en Eure-et-Loir. Le 29 avril 1976, la région est déclarée région-morte ; c'est la dernière manifestation massive des années 68 en Occitanie, 100 000 personnes – étudiants, viticulteurs, ouvriers, enseignants – sont rassemblées à Montpellier pour « travailler et vivre au pays ». Le viticulteur arrêté est finalement mis en liberté provisoire et l'inculpation d'homicide volontaire est transformée sur ordre du procureur ; le délit est correctionnalisé et amnistié en 1981. Les syndicats de CRS se pourvoient en cassation. En vain. L'État a choisi l'apaisement judiciaire et politique et abandonné de fait les poursuites. La France, à la différence de l'Italie, a choisi pour le règlement des violences politiques des « années 68 », l'amnistie qui inaugure la réconciliation nationale.

L'événement comme révélateur

L'événement, dans son aspect tragique, est révélateur de l'imbrication entre plusieurs niveaux de contestation, sociale, culturelle et politique. Il est aussi révélateur de la mutation en cours dans les lieux d'élaboration et de décision économique et politique : la région, l'État et l'Europe.

L'événement s'inscrit-il dans un répertoire d'actions des Comités d'action viticoles ?

C'est le point de vue du politologue Patrice Mann qui l'inscrit ainsi dans un concept défini par Charles Tilly. On peut effectivement étudier les Comités d'action viticoles sous ce registre. Créés en 1961, les comités d'action viticoles constituent une structure parallèle aux organisations professionnelles de la viticulture, la Confédération générale des vignerons du Midi (CGVM) et les fédérations départementales des caves coopératives. Émanation de la base, les CAV ont pour fonction de faire pression sur le pouvoir – nombre d'actions sont organisées à la veille d'une rencontre avec des responsables gouvernementaux – mais sont aussi un aiguillon sur les organisations syndicales. Conçus au départ comme groupes d'action des jeunes du syndicalisme agricole, type CDJA, les comités d'action se sont progressivement autonomisés, jusqu'à devenir en 1975-1976 l'interlocuteur obligé du préfet de l'Aude. Ce dernier a, selon l'expression de Patrice Mann, une « gestion patrimonialiste », c'est-à-dire qu'il concède de fait un territoire où les débordements sont négociés et tacitement autorisés. La participation plus ou moins importante des viticulteurs aux rassemblements, manifestations et actions est le signe d'une adhésion de la base viticole aux mots d'ordre lancés par les dirigeants des CAV. Ils font donc le lien entre les organisations corporatives de la viticulture et l'organisation sociale des villages où se nouent les rapports entre individus. L'organisation des CAV est structurée de manière pyramidale avec un responsable par canton chargé de contacter pour les actions plus ou moins clandestines des hommes sûrs. L'organisation communautaire traditionnelle des caves coopératives et des maisons communes, symbolisée par l'usage du tocsin et des haut-parleurs dans les villages, facilite l'interconnaissance. L'élément nouveau, qui reste une constante dans l'escalade revendicative des actions pendant deux ans jusqu'à la fusillade de Montredon en mars 1976, est la participation de jeunes étudiants de Montpellier et de Toulouse (parfois fils ou filles de viticulteurs) remarqués pour la première fois – et signalés par la presse régionale et les Renseignements généraux – lors de la mise à sac du centre administratif de Lézignan dans la nuit du 19 au 20 mars 1974 : l'usage de cocktail molotov est le signe de la présence d'étudiants. Le CAV est divisé sur la nature des actions à entreprendre, mais ce sont les éléments les plus déterminés qui l'emportent : ils sont progressivement gagnés à la cause occitane. Replacer l'événement dans la chronologie des « années 68 » permet de nuancer le poids des répertoires d'action (barrages routiers et ferroviaires, attaques de bâtiments publics de l'État etc.) et de faire apparaître les éléments de nouveauté sous la continuité apparente des formes.

L'événement révélateur de la révolte régionaliste

Le régionalisme occitan, inauguré par des revendications et des pratiques culturelles se fortifie par l'articulation avec les revendications corporatives des viticulteurs. Ces derniers y trouvent, dans leur défense d'un mode de vie « au pays » contre les technocrates de Bruxelles, une légitimité historique et politique. La revendication occitane a un événement fondateur mythique des origines : c'est la grève de Decazeville en 1961-1962 : « Los carboniers de la sala, Occitans sens lo saber » (mineurs de Decazeville, occitans sans le savoir). La Nouvelle gauche

diffuse des thèses sur la nécessaire décolonisation de la province. L'émission télévisée de Stello Lorenzi sur les Cathares en 1965 contribue à forger une histoire mythique de la résistance languedocienne au pouvoir central. Le site de Montségur est choisi, en 1966, pour commémorer les martyrs cathares par un groupuscule, le Parti nationaliste occitan – fondé en 1963 par Fontan – pour promouvoir une idéologie ethniste et nationaliste ; mais son audience est de fait très limitée. Cependant le leader viticole André Castéra n'avait-il pas déclaré à Carcassonne en mars 1967 « Et s'il le faut le Languedoc redeviendra cathare ».

Le renouveau culturel occitan prend après 1968 une tournure plus contestataire que gestionnaire ou nationaliste. Il passe par la langue, la chanson et le théâtre. Les comités d'action occitans créés en 1968 rassemblent de nouveaux acteurs sociaux – étudiants, enseignants, employés – qui en sont les vecteurs. Claude Marti, instituteur le jour et chanteur le soir, se produit dans tous les villages des Corbières et joue après 1968 un rôle important dans la mobilisation occitane. *Ome d'Oc, as dreit a la paraula, parla!* (Homme d'Oc tu as droit à la parole, parle !) proclame une affiche appelant à l'automne 1968 à un récital de Claude Marti qui célèbre *Un pais que vol vivre* (un pays qui veut vivre). Le mouvement culturel obtient à partir de 1972, un droit de cité au festival de Carcassonne qui se tient chaque année en juillet. La chanson occitane acquiert en 1975 une audience nationale avec une radioscopie de Jacques Chancel en octobre 1975 où Marti proclame « Je suis de nationalité occitane et de citoyenneté française » et réclame le droit à la différence, s'inscrivant ici dans un courant qui traverse aussi le mouvement des femmes et des homosexuels. À la télévision, sur Antenne 2, le bassiste de Claude Marti présente le 21 décembre 1975 la « chanson occitane » et en même temps donne la parole à ceux qui incarnent les luttes sociales de la région (ouvriers et viticulteurs).

Le théâtre est, avec la chanson, l'autre vecteur du renouveau de la langue occitane. Le théâtre de la Carriera, créé en juillet 1968 à Avignon, joue en occitan un répertoire de pièces simples et démonstratives sur l'Occitanie et les luttes viticoles. Le fleuron en est « Mort et résurrection de Monsieur Occitania » programmé dans tous les villages des Corbières : à la fin de la pièce, Monsieur Occitania prend le fusil et affirme qu'il saura se défendre. Le programme de la pièce, illustré d'un cep qui brandit un fusil, diffuse aussi le texte d'une Marseillaise des vigneron dont le refrain est : « Aux armes vigneron/Prenez vos fusils/Et allez balayer tous ces repus ! ». Tous ces éléments contribuent à construire la figure de la révolte, à acclimater l'idée que les viticulteurs doivent prendre le fusil pour se défendre. Mais, aucune théorie du séparatisme n'est avancée même par les plus radicaux, tout au plus l'idée d'une autonomie culturelle et d'un développement économique contrôlé. Dirigeants viticoles et militants occitanistes se rejoignent en 1974-1975 lorsque se constitue un groupe qui s'intitule *Volem viure al pais* (VVAP) ; il prône la défense d'un mode de vie, d'une langue, et la lutte contre le centralisme et contre l'aménagement touristique du littoral languedocien. La lutte viticole rejoint aussi celle des travailleurs de Chalabre (une usine du département condamnée à la fermeture) et celle des paysans du Larzac. La revendication régionaliste

interclassiste donne un sens politique et idéologique au combat viticole. Elle s'inscrit donc dans le courant de conjonction des luttes sociales incarné par la grève de Lip et les rassemblements antimilitaristes et régionalistes du Larzac.

L'événement comme révélateur des mutations engendrées par la construction européenne

L'adoption en 1970 du règlement viticole européen relance l'action des comités d'action viticole : il instaure un marché libre, des prix d'orientation fixés annuellement à Bruxelles ; des montants compensatoires sont accordés pour les monnaies européennes (dont la lire) dépréciées par rapport à l'unité de compte. Le 13 janvier 1975 s'ouvre à Bruxelles la négociation sur les prix agricoles dans une conjoncture de surproduction et de mévente des vins du Midi concurrencés par les vins italiens moins chers et au degré d'alcool plus élevé ; ils sont utilisés par le négoce dans sa politique de coupage. La haine de Bruxelles et celle des Italiens – boucs émissaires qui ont remplacé les Algériens mis en cause entre 1962 à 1969 à cause des clauses secrètes des accords d'Évian – s'installe progressivement dans le Midi languedocien. Le régionalisme viticole n'est pas exempt de repli sur soi et l'exaltation de « la race vigneronne » ou de « la race d'oc » confine parfois à une conception raciale de l'autochtonie, renforcée par le rejet de l'Autre, de l'étranger, que la civilisation des loisirs conduit vers le Sud ; le régionalisme n'est pas exempt non plus de xénophobie en développant une vision stéréotypée d'une Italie mafieuse et misérable : « Les Italiens nous exportent à la fois leur misère, leur inflation et leur inorganisation » (André Cases) ; « Ces messieurs seraient bien heureux de nous ravalier au niveau des crève-la-faim de Sicile ou de Calabre. Le nivellement agroeuropéen au lieu de se faire par le haut se fait par le bas » (Jean Vialade). En décembre 1975 André Cases écrit : « Faudra-t-il un jour élever des monuments aux morts à la mémoire de ceux d'entre nous qui vont y laisser leur vie pour qu'enfin Paris comprenne qu'un "Français" vaut mieux qu'un Italien, qu'un vigneron vaut mieux qu'un spéculateur apatride. Nous sommes encore une fois réduits à l'action. La survie de notre "pays", de nos enfants, de notre "race" passe par là ». Mais ces déclarations ne sont pas univoques, puisque dans le même temps les dirigeants viticoles disent vouloir faire « l'Europe des producteurs ».

Le 20 janvier 1975 le CAV décide de passer à l'action et de contrôler les importations dans les ports, les convois sur les routes et les stocks chez les négociants. Les qualificatifs de « mobilisation » et de « guerre du vin » apparaissent dans les journaux régionaux où la référence à 1907 est permanente, par exemple le 17 mars 1975 dans une manifestation à Carcassonne, non seulement par l'usage du tocsin, mais aussi par les pancartes brandies, avec les noms de chaque village, assortis d'hommages à Marcellin Albert, ainsi que du dépôt de gerbes au monument aux morts accompli par trois femmes de vigneronnes. Les discours mettent l'accent sur l'unité de la région dans la lutte de tout un peuple. Le même jour à Montpellier, la cathédrale est occupée et cette action donne une autre dimension au mouvement viticole – celle de la non-violence dont le leader de l'Hérault Emmanuel Maffre Baugé est partisan – soulignant ainsi la différence entre l'Aude et l'Hérault. Dans le

même temps, le ministre de l'agriculture, Christian Bonnet, obtient à Bruxelles la suppression des montants compensatoires et l'ouverture de la distillation.

Le 26 mars 1975, la ville et le port de Sète sont bloqués. Des violences ont lieu à Béziers : pour la première fois, des bombes de pétanque remplies d'explosifs sont utilisées de même que les fusées anti-grêle. La décision est prise de développer les actions de commandos après les manifestations de masse qui semblent inefficaces. Dans le même temps des négociations ont lieu avec le gouvernement : les dirigeants professionnels sont même reçus par un conseiller de l'Élysée, le 7 avril 1975. Deux jours plus tard, la distillation est prolongée jusqu'au 31 juillet et un commissaire à la rénovation de la viticulture est nommé.

La situation dans la région inquiète le gouvernement. En effet, se met en place, pour la première fois, une unité entre syndicats, ouvriers, enseignants et viticulteurs. La lutte corporatiste devient celle de toute une région. Le soutien des élus de l'Aude est total : le 19 juillet 1975, les parlementaires, le président du conseil général, les maires et les responsables professionnels confirment leur accord. Le 31 juillet 1975, l'opération « terres perdues » plonge des milliers de touristes, le jour de départ en vacances, dans des bouchons inextricables : tous les panneaux indicateurs ont été barbouillés ou arrachés et la région semble se couper du reste du territoire et se replier sur elle-même. Les avertissements au gouvernement, venant de tous côtés, n'ont pas manqué. Les tergiversations du premier ministre et du ministre de l'agriculture, coincés entre leurs promesses aux dirigeants professionnels et les nécessités de la construction européenne, ont abouti en fin de compte à donner carte blanche au ministre de l'Intérieur pour arrêter le mouvement. L'affrontement meurtrier du 4 mars 1976 à Montredon provoque effectivement un coup d'arrêt et la fin de l'espoir que l'action pourrait porter ses fruits.

« Nous voulons que soit brisée l'escalade infernale qui va d'Aléria à Montredon » déclare à l'hebdomadaire *Le Point*, le secrétaire général du syndicat indépendant des CRS. Dans les deux cas, c'est une décision politique d'arrêter par la force un mouvement qui devenait dangereux pour l'autorité de l'État, qui a abouti à l'épreuve de force, mais avec des conséquences diamétralement opposées. Si la violence a été comparable, voire supérieure par rapport à la Corse, le sens donné à l'événement Montredon diffère totalement. Les différences peuvent s'expliquer en partie par les sentiments républicains des viticulteurs audois et par le lien maintenu avec les parlementaires et les élus, en majorité socialistes. La présence constante dans les manifestations, et même lors d'actions violentes et minoritaires, de maires des villages des Corbières a maintenu le lien avec les représentants politiques du département, alors qu'en Corse le mouvement régionaliste s'est développé contre les notables des clans qui sont à la tête du conseil général, et qui ont été dénoncés par les autonomistes. Le républicanisme languedocien est ancien : Maurice Agulhon a montré comment, à partir du Midi, le terme Marianne utilisé pour caractériser la République a conquis le pays. Un an après Montredon, lors d'une cérémonie commémorative le 4 mars 1977, le même discours sur la mort de deux républicains – le viticulteur et le commandant de CRS – est tenu et un hommage est rendu « aux deux martyrs d'un pays meurtri ». Montredon a stoppé dans son élan un mouvement

populaire et régional qui devenait dangereux pour l'autorité de l'État (point de vue du gouvernement) et qui semblait remettre en cause l'attachement à la République (point de vue des viticulteurs). L'événement montre aussi la complexité dans l'imaginaire social des étagements des lieux d'appartenance : la région et la nation. L'Europe semble venir troubler ces liens établis, non sans à-coups, depuis deux siècles. Dans sa construction de « l'événement Montredon » la télévision a contribué à produire une hiérarchie des échelles politiques dans l'espace européen, à légitimer l'espace régional face à l'Europe, tout en masquant le rôle du gouvernement de l'État-nation. C'est donc cette recomposition des espaces imaginaires de référence et de communautés d'appartenance qu'enregistre l'événement.

L'événement comme révélateur des relations de « genre »

La première apparition des fusils le 2 août 1975 permet d'approfondir l'explication de l'événement avec le registre du symbolique et la notion de genre (=gender). L'organisation communautaire traditionnelle facilite l'interconnaissance acquise aussi en deux lieux où se forment les amitiés viriles et se construit la masculinité : le terrain de rugby et la chasse. L'équipe de rugby à 13 ou parfois à 15, le groupe de chasseurs pour la pratique collective et égalitaire, en usage dans la région, qu'est la chasse au sanglier, soudent les hommes entre eux. L'espace de la chasse, support de l'identité virile, est aussi le lieu d'expression de la transgression, de l'opposition à l'État. L'importance de l'usage des armes s'explique plus souvent par des raisons culturelles – où entrent les valeurs d'honneur – que par des raisons politiques. La connaissance du terrain, les relations de confiance entre individus facilitent les actions organisées quasi militairement, caractérisées par la mobilité et le secret bien gardé sur le lieu et la forme envisagés. L'attente – longue, souvent la nuit – sur les barrages favorise l'expression de paroles d'hommes qui se racontent, entre générations, leurs désirs et leurs rêves. La présence des femmes – et surtout des filles – est « autorisée » dans les manifestations de masse, urbaines, et dans des actions plus ponctuelles où elles sont présentes, tout en se tenant à l'écart, entre elles. Une étape est franchie le 2 août 1975 ; elle marque la tension des rapports entre forces de l'ordre et viticulteurs. À Montredon déjà, sur ordre, les Gardes mobiles brisent les vitres d'une centaine de voitures et frappent les femmes qui attendaient à l'intérieur. L'initiative a été prise par le sous-préfet de Narbonne qui dès le lendemain est muté d'office par le préfet de l'Aude. Après que des CRS s'en soient pris, le même jour et très violemment, à des jeunes gens, les hommes sortent les fusils. Les viticulteurs qui se battent, entre hommes, contre les forces de l'ordre, ne supportent pas que l'on s'en soit pris à leurs femmes et à leurs fils : leur sens de l'honneur est atteint et les armes sont alors sorties. Les Renseignements généraux préviennent les autorités du risque d'incidents graves après l'apparition publique des fusils. Pour faire comprendre la gravité de la situation, un leader viticole déclare à la télévision que même les femmes des Corbières veulent prendre le fusil et qu'il leur a conseillé de « rester sages ». À Montredon, le 4 mars 1976, il n'y avait ni femmes, ni filles. Le groupe de viticulteurs et d'étudiants, armés pour certains de fusils de chasse, veut venger le déshonneur qu'a constitué, à la suite d'une action de

commando le 3 mars 1976 contre un négociant de l'Ain, l'arrestation et le transfert à la prison Saint-Paul de Lyon, de deux viticulteurs et du patron du car loué pour l'occasion.

En face des manifestants à Montredon le 4 mars, deux compagnies de CRS que le ministre de l'Intérieur a décidé d'envoyer à l'affrontement. Au lendemain de Montredon, la hiérarchie des CRS avait mis en cause le commandement et le comportement des compagnies sur place, formés de jeune hommes peu habitués, depuis la fin de la guerre d'Algérie, à ce type d'intervention et l'organisation sur place, en précisant qu'il n'y avait pas besoin d'ordre extérieur après les premiers coups de feu puisqu'il s'agissait de légitime défense. Les officiers de CRS sont appelés à réfléchir sur le changement nécessaire des techniques du maintien de l'ordre. Les CRS semblent avoir été pris en tenaille et instrumentalisés par les décisions gouvernementales. À l'escalade de la violence des viticulteurs a correspondu l'usage délibéré, à Montredon, de la violence d'État. La mort d'un des leurs fait prendre immédiatement conscience aux viticulteurs de la réalité de l'affrontement : celui de deux groupes d'hommes armés, dont un représente l'État et la République. Une chape de plomb s'abat sur les Corbières – et en particulier sur le Val de Dagne – et sonne le glas des manifestations viticoles violentes.

En guise de conclusion : le devenir de l'événement

Après Montredon, plus rien ne sera comme avant. La masse des viticulteurs abandonnent les manifestations et les actions violentes. La confrontation directe avec l'État, la République et ses conséquences mortelles, n'ont pas été supportées. Progressivement les syndicats professionnels se prononcent pour une transformation du vignoble en vins de qualité qui va de pair avec le marketing et la commercialisation. Les dirigeants viticoles abandonnent de fait au passage les petits viticulteurs ou ceux trop âgés pour changer leur production – avec comme lot de consolation les primes d'arrachage de la communauté européenne. Le paysage agricole des Corbières enregistre le fait : les vignes sont ici ou là trouées de parcelles laissées à l'abandon ou plantées en céréales.

Les leaders viticoles se convertissent lentement à l'économie de marché. Les caves particulières et les groupements de producteurs concurrencent les caves coopératives. L'idéologie viticole unitaire née en 1907 a en partie vécu. Le mouvement occitan prend lui une tournure légaliste et gestionnaire : il organise en décembre 1976 un colloque sur l'économie occitane – avec les leaders viticoles, des enseignants des universités de Montpellier et Perpignan – qui conclut à la nécessité d'un socialisme régionaliste autogestionnaire et se prononce pour un soutien critique à l'union de la gauche. L'occitanisme intègre le programme commun. Il y a donc délégation aux politiques traditionnels, fussent-ils d'opposition, de la revendication régionaliste. Les voies divergentes prises par la Corse et l'Occitanie sont marquées par le passé, par l'histoire longue de l'intégration de ces espaces périphériques à

l'État. Mais elles posent toutes deux la question de l'avenir des rapports entre trois espaces de référence, la région, la nation et l'Europe.

Du point de vue de la commémoration, 1976 est l'image inversée de 1907. Les événements de 1907 et la révolte du Midi viticole ont été longtemps et sont toujours commémorés parce qu'ils évoquent la fraternisation des soldats et des viticulteurs, l'union du peuple contre le gouvernement qui a dû céder. Les monuments aux morts de 1907 sont aussi des hommages à la République et à la nation : « on ne se tue pas entre Français ». En 1976, les morts ne sont pas acceptés (ils sont devenus, sauf en octobre 1961 et en février 1962, moins fréquents dans les manifestations). Dans l'impossibilité de mettre en cause la République et la nation, le consensus s'est fait provisoirement sur le dos de l'Europe. En 1996 le refus de commémorer vient à la fois des viticulteurs à la retraite – on ne célèbre pas la mort –, des dirigeants du cru Corbières – cela ferait une tache de sang sur l'image de marque –, et des étudiants d'alors devenus intellectuels – l'expérience et l'émotion sont incommunicables : « Il eut fallu parler de ce moment d'insurrection. Nous n'avons pas su trouver la manière qui ne trahirait pas – et d'ailleurs existe-t-elle ? ». Un signe de ce refus de commémorer, c'est la très faible diffusion du livre écrit par un journaliste du principal journal régional *l'Indépendant*, livre publié en 1996 intitulé *Les vendanges du désespoir*.

Si l'on scrute de près le devenir des individus, l'événement Montredon se rattache à l'histoire du devenir de ce que l'on appelé en termes simplificateurs « la génération 68 ». Comme cette dernière, « la génération des luttes viticoles » est plus diverse qu'il n'y paraît. Quelques-uns des dirigeants des CAV, « terroristes » de 1976 selon le qualificatif d'alors du ministère de l'Intérieur, sont aujourd'hui les dirigeants professionnels de la viticulture. Les plus jeunes, les plus audacieux, se sont reconvertis dans une viticulture de qualité qui exporte dans toute l'Europe. Les plus faibles, ou les plus obstinés, et les plus âgés ont abandonné le combat et ensuite les vignes. Certains les ont transmises à leurs enfants, filles ou garçons. On trouve parfois des femmes à la tête des exploitations, à la direction des organismes professionnels cantonaux comme à la tête de certaines mairies : le phénomène enregistre les transformations des rapports traditionnels entre les sexes.

Je conclurai sur le propos final d'un entretien réalisé en 1995 auprès d'un viticulteur, aujourd'hui à la retraite, dirigeant à Montredon le 4 mars 1976 du groupe d'hommes du Val de Dagne : « On a survécu ».

DISCUSSION

Robert Frank

La méthode que Michelle Zancarini-Fournel a utilisée pour étudier la construction d'un événement par les contemporains est particulièrement exemplaire : qu'est-ce qu'ils ont vu, comment ont-ils perçu l'événement sur le moment ? Le croisement de toutes ces perceptions permet à l'historien d'essayer de comprendre la construction par les contemporains eux-mêmes de l'événement. Dans

un deuxième temps, à travers le contexte et à travers ce que l'on sait aujourd'hui sur l'événement, l'historien peut interpréter les événements, ce qui est une autre construction. En troisième lieu on peut suivre le devenir de l'événement.

La deuxième dimension qui me paraît tout à fait exemplaire dans cet exposé, ce sont les trois espaces de référence signalés – l'espace régional, national, et européen. C'est la première fois que l'espace européen est introduit dans l'étude des années 68. Cela montre qu'il y a dans les identités collectives des étagements d'identité : ces Languedociens se sentent à la fois Occitans, Français et se situent par rapport à l'Europe, plutôt contre pendant les événements, puis, par la suite cela changera. Si l'on prend d'autres régions, on trouvera d'autres alchimies à l'oeuvre (en Catalogne, on se sentira d'autant plus européen que l'on ne veut pas être espagnol).

D'une façon implicite, j'ai trouvé une troisième dimension exemplaire dans cet exposé, ce sont les trois temps de référence. Il y a le temps long, 1907, ce temps de la mémoire qui fait que ce n'est donc pas la première fois qu'il y a affrontement à propos du vin et tous ces souvenirs sont une référence pour les gens de 1976, des deux côtés, aussi bien du côté des forces de l'ordre que du côté des viticulteurs. Il y a le temps moyen, celui des années 1968 : il y a une distinction à faire entre l'ambiance des années 1968, leur force de contestation et ce qui relève de la génération 1968. Cette génération arrive au pouvoir (soit à la tête d'une organisation viticole, soit dans l'État). On arrive alors au temps court : le moment où cette génération 1968 s'adapte au nouveau contexte économique de la crise. J'évolue par rapport aux positions que j'avais auparavant : les années 68 ne se terminent donc pas avec la crise de 1974. Quand se terminent-elles ? Les différents termes que l'on peut donner ont des significations différentes : certaines choses se terminent en 1976, d'autres en 1978 ou en 1981. Ce processus des années 68 croise un autre processus que je suis entrain d'étudier par ailleurs : le processus européen. On assiste à la fois à la continuation de l'anti-européisme et en même temps à une adaptation à la construction européenne à travers le passage du vin de consommation courante au vin d'appellation contrôlée.

Michelle Zancarini-Fournel

Il n'y a ni une seule génération 1968, ni une génération des luttes viticoles : il y a des individus qui ont pris des positions, dont certains qui sont arrivés au pouvoir décisionnel de la viticulture : André Cases, Jean Vialade par exemple. Michel Romain, qui était le porte-parole des Comités d'action viticoles et qui a promu l'idée de faire une opération en dehors de la région, a été de ce fait, par la suite, marginalisé car tenu indirectement pour responsable. Je pense donc qu'il faut parler d'individus qui étaient à la tête des luttes viticoles et qui ont eu des parcours divers, et dont certains sont par la suite arrivés à la direction des organismes professionnels. En 1981, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, ils ont cru (comme les mineurs) que les socialistes allaient leur donner ce que les gouvernements précédents leur avaient refusé. Ils ont vite compris que cela était impossible et certains, qui étaient très en phase avec les parlementaires, sont entrés

dans les organismes de discussion au niveau national et communautaire. Un processus d'intégration dans les structures européennes de ces leaders viticoles s'est opéré. Une partie de la région a tenu grâce aux subventions de l'Europe dans les années 1980.

Sur les chronologies, il n'y a pas une chronologie linéaire ; il est sûr qu'il y a une perception plus aiguë de la crise à partir de l'automne 1973, mais la peur du chômage apparaît dès 1967. La chronologie des luttes sociales, à mon avis, va bien au-delà, jusqu'en 1980 ; il ne faut pas oublier qu'en 1979, il y a pendant trois mois une « guérilla urbaine » des sidérurgistes en Lorraine et dans le Nord dont le mot d'ordre est « Vivre et travailler au pays ». En 1980 c'est la grève, soutenue par la CFDT, des ouvriers immigrés turcs du Sentier pour obtenir des papiers. Une négociation s'ouvre entre le secrétaire d'État à l'immigration, la CFDT et les représentants des grévistes du Sentier. L'accord se fait sur les bases suivantes : le patron donne un contrat de travail et le gouvernement délivre la carte de séjour.

Bernard Brilliant

Je pense qu'il y a différents niveaux de décrochement après 1968, mais on a le sentiment qu'il y a une inflexion entre 1973 et 1974, des bilans sont tirés sur le plan étudiantin, culturel et intellectuel. À partir de 1974, le relais est pris sous la forme de la résistance ouvrière à la crise et à l'ouverture de l'Europe, l'onde longue post-soixantuitarde touche alors le milieu social traditionnel ouvrier et paysan, avec en plus les conflits autour des problèmes régionaux (la Corse, Montredon, la Bretagne). En 1977-1978-1979, on a le sentiment de luttes de désespoir qui viennent se heurter à l'ouverture sur l'Europe, et on assiste à la reprise, sur le plan du mode d'action, de ce qui a été fait par les fractions les plus radicales de l'extrême-gauche qui ont abandonné d'une certaine façon le terrain en 1973-1974. Le décrochage se fait petit à petit, car jusqu'au printemps 1970, on a des mouvements universitaires étudiantins qui continuent 1968, avec les mouvements les plus violents à Nanterre. Après, sur le plan étudiant, il ne se passe plus rien jusqu'en 1976.

Robert Frank

Il y a une chronologie du mouvement politique contestataire, qui s'arrête un peu plus tôt, une chronologie du mouvement social, il faudrait peut-être aussi étudier le mouvement social sous ses deux formes – émission et réception (comment est-il perçu par les différents cercles de la société). On verrait peut-être que plus on se rapproche de 1980, plus l'écho est différent de celui du début des années 1970.

Michelle Zancarini-Fournel

Il faut aussi faire entrer en ligne de compte d'autres éléments qui n'appartiennent pas directement aux mouvements sociaux, mais qui l'influencent : à partir de 1975 la CGT impulse directement des luttes dures dans les entreprises. Il y a des bilans du ministère de l'Intérieur sur ces actions violentes. C'est comme si la CGT avait remplacé les mouvements d'extrême-gauche qui n'étaient plus présents dans les entreprises, sinon de façon résiduelle dans certains endroits. Cela provient

sans doute partiellement d'une lutte interne à l'intérieur de la CGT entre Georges Séguy (qui se retire pour raisons de santé) et Henri Krasuki, et aussi des résistances au chômage. Un deuxième élément joue, la chronologie politique : l'Union de la gauche provoque un espoir ; or 1977 marque la fin de cet espoir et l'horizon est bouché à la fois du point de vue économique et politique. Ce qui m'intéresse c'est de voir la façon dont des choses se jouent dans l'événement, ainsi à Longwy certains discours sont très nationalistes : contre l'Europe, non à l'Europe allemande (« ils ne nous ont pas eu en 1945, ils vont nous avoir maintenant »). Dans le même temps que se tiennent ces discours de réaction, on entend d'autres discours contradictoires, célébrant une union des catégories sociales. Le problème c'est de savoir ce qui va l'emporter de ces deux attitudes.